

**REGION DE MOPTI
CERCLE DE DOUENTZA**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI**

**SYNTHESE DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES
DU CERCLE DE DOUENTZA**

2006-2010

DRAFT

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACR : Projet d'Appui aux Communautés Rurales
- PADER : Projet d'Appui au Développement Rural
- PAD-Pêche : Projet d'Appui au Développement de la Pêche
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
- PPIV : Petits Périmètres Irrigués Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique
- VRES : Valorisation des Ressources en Eaux de Surface

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

- I. CONTEXTE
- II. JUSTIFICATION
- III. METHODOLOGIE
- IV. SITUATION DE REFERENCE

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DU CERCLE

- I. PLAN D' ACTIONS
- II. EVALUATION
- III. REPARTITION DU COUT GLOBAL PAR ANNEE
- IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par des aléas climatiques, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004 , le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit particulièrement :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les Plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de Douentza est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↪ le déficit pluviométrique chronique ;
- ↪ le faible niveau de production ;
- ↪ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↪ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↪ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↪ le sous équipement des producteurs ;
- ↪ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↪ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
- ↪ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC ;
- ↪ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aiguës et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à Douentza du 17 au 19 mars 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des Plans de sécurité alimentaire des Communes. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'Organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports, etc.) ;

- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC et sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation des 15 plans communaux du Cercle de **Douentza**, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Il reste entendu que ces plans des communes restent valables et constituent le cadre opérationnel de la mise en œuvre des activités identifiées. La synthèse a respecté les contenus des PSA validés tout en se **focalisant sur les contraintes majeures identifiées** par les communes et les **principales solutions proposées**.

5. Restitution de la synthèse

Le PSA du Cercle a été restitué au Conseil de Cercle le 22 janvier 2007 lors d'un atelier tenu à dOUENTZA. Des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans cette version.

L'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

III. APERÇU DU CERCLE

1. Aperçu historique

Le mot Douentza provient de la combinaison de deux mots bamanankan: « dogo » qui signifie petit frère et « Zan » nom propre de personne. La combinaison de ces deux mots donnera le mot « Douentza » suite à une déformation linguistique. Aussi ce mot est le nom du fondateur d'ethnie bamanan de l'actuelle ville dont le frère aîné serait « Koro Zan » (grand frère), d'où le nom de Korienzé, une localité du Cercle de Mopti.

Les Peuls occuperont la zone jusqu'à la pénétration coloniale (XVI siècle).

En 1907, la subdivision de Douentza a été créée et rattaché au Cercle de Mopti. En 1908, les cantons du Diaptodji et du Korarou sont rattachés à la subdivision de Douentza. En 1909, une révolte des habitants du village de Kirigna du canton de Kikara et du village de Ibissa en 1916 conduisit à l'assassinat le 04 Novembre 1909 à Kirigna de Mr Gabriel Vejères chef de la subdivision de Douentza.

La circonscription de Douentza a été érigée en cercle le 1^{er} Janvier 1959. Elle comptera 5 arrondissements (Boré, Douentza, Ngouma, Boni, Mondoro et Hombori) jusqu'à l'avènement de la décentralisation qui consacre par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 la création de 15 communes.

Aussi, la collectivité Cercle Douentza a été créée par la loi N° 99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales cercles et régions.

2. Situation géographique

Le Cercle de Douentza s'étend sur 23 481 km² soit 29,7 % de la superficie de la Région, ce qui fait de lui le plus grand Cercle de la Région.

Il est limité :

- au nord-ouest par le Cercle de Niafunké (région de Tombouctou);
- à l'ouest par le Cercle de Mopti;
- au sud-ouest par le Cercle de Bandiagara;
- au sud par le Cercle de Koro et le Burkina-Faso;
- au nord par le Cercle de Gourma-Rharous (région de Tombouctou).

3. Organisation administrative

La loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 a consacré la création de 15 communes dans le Cercle de Douentza :Dallah, Dangol Boré, Débéré, Dianwély, Djaptodjj, Douentza Gandamia, Hairé, Hombori, Kerena, Korarou, Koubéwél-koundia, Mondoro, Pétaka, Tedjé.

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. Caractéristiques physiques

a. Climat

Le climat est de type tropical sahélien et comprend deux grandes saisons : la saison sèche comportant une période chaude (mars à mai) et une période froide (novembre à février) et la saison des pluies qui s'étend généralement de juin à septembre.

La pluviométrie est en baisse depuis les trois dernières décennies avec une moyenne de 400 mm/an pour une durée moyenne de précipitations de 85 jours.

Cumul pluviométrique des 3 dernières années

Stations	2004		2005		2006		Moy 1971-2000	
	H	J	H	J	H	J	H	J
Douentza Central	337	37	398	40	476,6	37	41,1	
Boni	421	19	508	24	518,5	27		
Boré	261	27	389	34	419,5	31		
Hombori	166,9	28	327,6	43	375,9	37		
Mondoro	281	25	547,7	32	386	38		
N'Gouma	384	23	395	30	208,1	25		

Source : *Rapports SAP*

b. Sols

Le Cercle présente une diversité pédologique très importante. On distingue quatre zones agro-écologiques (source: Projet d'Inventaire des Ressources Terrestres).

- *le Plateau:* constitué de roche de consistance très dure sans sol avec une couverture végétale dans beaucoup de cas ;
- *le Seno:* constitué uniquement de formations dunaires avec des sols sableux ;
- *le Gandamia :* les sols comprennent une association d'éléments gravillonneurs et limono-sableux avec une caractéristique principale l'aspect érodé ;
- *le Gourma :* deux types de sols sont présent ici : les sols limoneux qui se trouvent sur les plaines exondées et les sols argileux sur les plaines inondables.

c. Végétation et faune

La nature du sol détermine le type de végétation qui s'y développe.

Ainsi dans la zone du *Plateau* sur les quelques rares espaces que porte le sol, on y rencontre le plus souvent des combrétacées et rarement d'autres espèces ligneuses.

Sur *le Seno*, on distingue essentiellement une savane arbustive composée de combrétacées et une savane composée d'acacia albida. Dans *la Gandamia* la végétation est de type savane arbustive dans laquelle on rencontre également de combrétacées, de boscia et d'acacia albida. Quant au *Gourma*, c'est plutôt des prairies hydrophiles, couvertes de *Diospiros mespiliformis*, d'*Acacia seyal* et beaucoup d'*Andropogon pseudapricus* et de *Panicum* qu'on rencontre.

La faune est très variée dans le Cercle. Elle se compose d'herbivores, de phytophages, d'oiseaux. Les mammifères les plus remarquables sont les éléphants du *Gourma* et les gazelles rufifrons. Il existe des prédateurs et des carnivores dont les caïmans de *Ibissa*, *Banai*, *Toikana* et de *Dioulouna*.

d. Hydrographie

Le Cercle ne dispose pas de cours d'eau permanents. Cependant le relief montagneux contribue à la formation des yamés qui prennent leurs sources dans le Plateau dogon. Après plusieurs kilomètres de parcours dans les communes de *Tédjé*, *Dianwely*, *Koubéwel* et de *Débéré*, ils se déversent dans le lac *Korarou* ou dans des plaines à *Kerena*, *Dallah*, *Gandamia*.

2. Caractéristiques démographiques et sociales

Le Cercle compte une population estimée en 2006 à 191 529 habitants (10,5% de la population) répartis entre 15 communes et 251 villages.

La population est composée en majeure partie de *Peul* et de *Dogon*. On y trouve également des *songhaïs*, des *bozos*, des *touaregs* et des *Bambaras*.

2.1. Répartition de la population par Cercle et par commune en 2006

N°	Communes	Hommes	Femmes	Total
1.	Dallah	4 041	3 747	7 788
2.	Dangol Boré	10 848	11 310	22 158
3.	Débéré	3 164	3 232	6 396
4.	Diamwely	3 681	3 629	7 310
5.	N'Djaptodji	16 083	16 554	32 637
6.	Gandamia	1 953	1 861	3 814
7.	Haïré	11 068	10 994	22 062
8.	Hombori	7 923	8 436	16 359
9.	Kérena	1 221	1 052	2 273
10.	Korarou	1 117	1 149	2 266
11.	Koumbewel Koundia	6 270	6 304	12 574
12.	Mondoro	13 323	12 448	25 771
13.	Pètaka	2 888	2 809	5 697
14.	Tedié	4 095	4 180	8 275
15.	Douentza	8 062	8 086	16 148
Total		95 736	95 793	191 529

Source : DRPSIAP

Avec une population de 191 529 habitants en 2006, la densité est estimée à 8,16 habitants au km²

Les communes les plus peuplées sont celles de Djaptodji (32 637 hbts), Mondoro (25 771 hbts) Dangol boré (22 158 habitants).

2.2. Evolution de la Population sur la période du Plan

N°	Communes	2007	2008	2009	2010	2011
1.	Dallah	8 000	8 216	8 440	8 671	
2.	Dangol Boré	22 758	23 374	24 010	24 666	
3.	Débéré	6 569	6 747	6 931	7 120	
4.	Diamwely	7 509	7 712	7 922	8 138	
5.	N'Djaptodji	33 521	34 429	35 365	36 331	
6.	Gandamia	3 917	4 023	4 132	4 245	
7.	Haïré	22 660	23 274	23 906	24 560	
8.	Hombori	16 802	17 256	17 727	18 211	
9.	Kérena	2 335	2 397	2 463	2 530	
10.	Korarou	2 328	2 391	2 456	2 523	
11.	Koumbewel Koundia	12 914	13 264	13 625	13 997	
12.	Mondoro	26 469	27 187	27 926	28 688	
13.	Pètaka	5 852	6 010	6 173	6 342	
14.	Tedié	8 499	8 730	8 967	9 212	
15.	Douentza	16 585	17 034	17 498	17 976	
Total		196 719	202 045	207 540	213 210	

Source : DRPSIAP

2.1. Répartition de la population par âge e par sexe en 2006

Tranche	Homme	Femme	
0 - 4	16 337	16 001	32 338
5 - 9	16 451	15 520	31 971
10 - 14	11 473	9 727	21 200
15 - 19	8 990	8 783	17 773
20 - 24	6 580	7 435	14 015
25 - 29	5 284	7 024	12 308
30 - 34	5 138	6 263	11 401
35 - 39	4 829	5 029	9 858
40 - 44	4 201	4 426	8 627
45 - 49	3 391	3 129	6 520
50 - 54	3 151	3 172	6 323
55 - 59	2 493	2 200	4 693
60 - 64	2 608	2 502	5 110
65 - 69	1 819	1 377	3 196
70 - 74	1 255	1 234	2 489
75 - 79	674	519	1 193
80 et plus	1 062	1 452	2 514
TOTAL	95 736	95 793	191 529

3. Caractéristiques économiques

a. agriculture

On distingue trois zones agro-écologiques avec des caractéristiques agricoles spécifiques.

- le Seno qui occupe le centre et le sud-est (communes de Mondoro, Boni, Dallah) est la zone où la culture du mil se pratique à grande échelle ;
- le Hairé, prolongement des falaises de Bandiagara connaît également une pratique de la culture du en mil. Les sources naturelles donnent des conditions favorables à l'horticulture dans les communes de Dangol-Boré, Douentza urbaine, Hairé, Hombori, Dallah, Petaka et Gandamia.
- la zone lacustre qui couvre les communes de Djaptodji, Dangol-Boré et Korarou est exploitée pour la culture de décrue.

b. l'élevage

Le secteur de l'élevage occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Il est une zone d'accueil des transhumants en provenance du Delta Central du Niger pendant une bonne période de l'année.

Les effectifs du cheptel ont été estimés en 2004 comme suit :

Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asins	Volaille	Camelin
257 4000	267 820	569 505	3 000	20 544	569250	2 170

c. la pêche : La pêche n'est pas développée dans le cercle, celui-ci ne disposant pas de cours d'eau permanents. La pêche est plutôt pratiquée dans les yamé et les lacs de Aougoundou et Korarou. Les silures sont les principales captures.

d. la cueillette : Les produits de cueillette proviennent des arbres tels le *Boscia senegalensis*, l' *Adansonia digitata*, les graines des plantes sauvages comme le *Cenchrus biflorus* et des *Panicum*. Ces produits contribuent beaucoup dans l'alimentation des populations en période de soudure dans les zones rurales du Cercle.

e. l'artisanat : L'artisanat est surtout pratiqué par la couche féminine et de certains sous groupes sociaux (dogons, peuls).

Les principaux produits sont : les nattes de qualité supérieure à partir des feuilles de rôniers, les chapeaux faits avec des herbes naturelles et/ou de cuir. La maroquinerie est également pratiquée par certains artisans dogons et tamacheqs.

f. le commerce : La traversée du Cercle par la route nationale (RN16) a favorisé le développement des échanges avec les autres cercles et régions du pays ainsi qu'avec le Burkina Faso. Les localités de Douentza, Hombori, Ngouma et de Boni sont devenus des marchés importants d'approvisionnement en bétail des grands centres de consommation comme Bamako et les pays voisins comme le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Ghana.

Le commerce des céréales est développé et les échanges sont fructueux avec les cercles comme Koro et Mopti dans la région de Mopti, Ségou et San dans la région de ségou.

4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

a. les ressources en eau du Cercle

L'approvisionnement des différentes sources d'eau est assuré par les eaux de pluie. En 2002/2003 l'inventaire des principales sources d'eau potable donnait :

Mares	Lacs	Rivières	Marigots	Sources	Puits	Forages	Barrages
16	4	2	1	8	336	149	2

b. la santé

La couverture sanitaire du Cercle est faible.

Les infrastructures comprennent :

- 1 centre de santé de référence à Douentza;
- 15 CSCOM ;
- 12 maternités ;
- 20 dispensaires ;

Le personnel sanitaire compte :

- 3 médecins ;
- 2 sages-femmes ;
- 11 infirmiers ;
- 14 matrones.

Plusieurs CSCOM souffrent de sous-équipements et d'insuffisance de personnel qualifié. Nombre de localités n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires à cause de leur éloignement, de l'état défectueux des routes et de la pauvreté.

La dracunculose est une maladie invalidante qui sévit dans plusieurs villages du Cercle et constitue un fléau au développement.

c. éducation

Le Cercle de Douentza comptait en 2003/2004 78 écoles dont 23 communautaires et 6 seconds cycles. Ces écoles renferment 247 salles de classe dont 28 au second cycle. Elles sont encadrées par 209 enseignants.

Sur les 15 communes, seules 6 possèdent un second cycle. On compte 21 écoles à cantines.

Le ver de Guinné constit

Le Cercle de Douentza connaît fréquemment des situations alimentaires difficiles. En effet la situation pluviométrique connaît en plusieurs années des déficits, causant des baisses notoires de la production agricole et du cheptel. A cela il faut ajouter les invasions aviaires ou acridiennes répétées qui affectent les récoltes.

Le faible pouvoir d'achat des ménages dû à la faible valorisation du potentiel économique conduit à une situation d'insécurité alimentaire pour nombre de ces ménages.

La production agro-alimentaire repose essentiellement sur la production céréalière et l'élevage sédentaire et pastoral.

La production agricole du Cercle a fluctué au cours de ces dernières années (en tonnes) :

Années	Mil	Sorgho	Riz	Total
2001	27,5	2,7	3,1	33,5
2002	3,1	1,5	1,3	5,9
2003	41,3	1,0	1,9	44,3

Les Intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire

- ↪ le PASAOP : il appuie les organisations professionnelles agricoles , *la formation et la vulgarisation* ;
- ↪ le PDAM : il organise les aviculteurs et les vaccinateurs pour améliorer la couverture sanitaire de la volaille.
- ↪ le PDRI : intervient dans la réalisation de points d'eau
- ↪ l'ONG NEF : opère dans le domine des aménagement et gestion des ressources naturelles, l'hydraulique villageoise

V. LES CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE

Les principales contraintes à la sécurité alimentaire dans le Cercle sont :

- ↪ **liées à la disponibilité**
 - le sous - équipement des producteurs ;
 - le coût élevé des matériels et intrants agricoles ;
 - la menace permanente des déprédateurs (oiseaux granivores, sautériaux)

- la persistance des pathologies animales comme les pasteurelloses, le charbon symptomatique et la péripneumonie contagieuse bovine ; les parasitoses gastro-intestinales et les avortements.

↳ **liées à l'accès**

- le mauvais état des routes ;
- l'enclavement de plusieurs villages situés dans les falaises ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement, notamment pour les céréales ;

↳ **liées à l'utilisation**

- la faible disponibilité de l'eau potable ;
- le faible niveau de connaissances alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la dévalorisation des pratiques culinaires ;
- l'introduction dans les pratiques culinaires des techniques et méthodes non adaptées aux réalités du milieu
- l'introduction d'épices faits à base de produits douteux.

↳ **liées à la stabilité**

- Irrégularité dans l'approvisionnement des banques ;
- Mauvaise gestion des stocks familiaux et institutionnels

SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU CERCLE DE DOUENTZA

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL: Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations du Cercle de DOUENTZA

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
DISPONIBILITE				
Faible production agricole	Améliorer la production agricole	La production agricole est améliorée	Aménagement de périmètres agricoles	Ensemble Cercle
			Equipement des producteurs	
			Aménagement de périmètres maraîchers	
			Construction de retenues d'eau	
			Creusement, surcreusement de chenaux, mares	
			Réalisation de micro- barrages	
			Lutte contre les déprédateurs	
			Formation des paysans	
			Aménagement de mares	
			Aménagement de pare feux	
			Aménagement de plaines rizicoles	
			Vulgarisation de variétés hâtives	
			Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique	
			Création de banque de semences	
Aménagement de diguettes				
Faible taux de couverture vaccinale du cheptel	Améliorer le taux de couverture vaccination du cheptel	Le taux de couverture vaccinale du cheptel est amélioré	Vaccination du cheptel	Hombori-Douentza
			Creusement de puits pastoraux	Gandamia
			Construction de parcs de vaccinations	Gandamia- Haïré-Korarou

ACCES				
Enclavement	Contribuer au désenclavement	La commune est moins enclavée	Construction/entretien/réhabilitation de pistes rurales	Ensemble Cercle
Faible accès physique et économique aux aliments	Faciliter l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires	L'approvisionnement des populations en denrées alimentaires est facilité	Construction et approvisionnement de banques de céréales	Tédié- Pètaka- Haïré-Dallah
			Constitution de stocks de sécurité	Débééré
			Construction d'un magasin de stockage	Mondoro
			Construction d'un marché moderne	Tédié
			Création de foires hebdomadaires	Gandamia-Haïré- Homb
	Augmenter le revenu des populations	Le revenu des populations a augmenté	Dotation des populations en matériels de transformation et de conservation	Korarou-Haïré- Dangol Boré
			Développement d'activités génératrices de revenus	Korarou-Haïré- Hombori
Mise en place de caisses de crédit villageoises			Mondoro- Diamwely- Gandamia	
Insuffisance de moyens de communication	Améliorer la communication de la commune	La couverture de la commune est améliorée	Installation de radios de proximité	Gandamia- Korarou- Haïré
UTILISATION				
Faible connaissance nutritionnelle des aliments	Améliorer le niveau de connaissance nutritionnel des populations	Le niveau de connaissances nutritionnelles est amélioré	Sensibilisation et formations sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire	Ensemble Cercle
Précarité de l'hygiène alimentaire	Améliorer l'hygiène alimentaire des aliments	Un contrôle sanitaire est institué	Contrôle sanitaire des produits de consommation	Korarou-Hombori
			Traitement des stocks en banque	Dallah
Faible niveau de diversification des aliments	Augmenter la capacité de diversification des aliments	La capacité de diversification des aliments a augmenté	Aménagement de périmètres maraîchers	Diamwely
			Création d'unités de conservation et de transformation agro-alimentaires	Gandamia-
			Equiper en moulins	Gandamia-

STABILITE				
Irrégularité dans l'approvisionnement des banques	Assurer l'approvisionnement correct des banques de céréales	Les banques de céréales sont approvisionnées correctement	Création et approvisionnement de banques de céréales	Ensemble Cercle
Mauvaise gestion des stocks familiaux et institutionnels	Assurer une bonne gestion des stocks	Les stocks institutionnels et familiaux sont bien gérés	Formation des membres des comités de gestion des banques	Tedié-Dallah- Kéréna-Pétaka
			Constructions d'infrastructures de stockage	Gandamia- Haïré-Dangol Boré- Korarou
			Installation de moulins	Kobewel-
			Equipement de banques de céréales	Kéréna- Tedié-Djaptodji-

II. EVALUATION DU COUT DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIERES	ACTIVITES	COUTS
D I S P O N I B I L I T E	Aménagement de périmètres agricoles	862 750
	Equipement des producteurs	400 200
	Aménagement de périmètres maraîchers	277 050
	Construction de retenue d'eau	110 000
	Creusement, surcreusement de chenaux, mares	76 000
	Creusement de puits pastoraux	71 000
	Construction de parcs de vaccinations	54 000
	Réalisation de micro-barrages	53 000
	Lutte contre les déprédateurs	48 650
	Formation des paysans	50 650
	Aménagement de mares	35 400
	Aménagement de pare -feux	25 000
	Vaccination du cheptel	21 600
	Aménagement de plaines rizicoles	52000
	Vulgarisation de variétés hâtives	5 000
	Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique	5 000
	Création de banque de semences	2 875
	Aménagement de diguettes	1 350
	Sensibilisation des éleveurs à la vaccination des animaux	700
		TOTAL

ACCES	Construction/entretien/réhabilitation de pistes rurales	578600
	Développement d'activités génératrices de revenus	146 300
	Dotation des populations en matériels de transformation et de conservation	88 500
	Construction et approvisionnement de banques	79 000
	Mise en place de caisses de crédit villageoises	74 000
	Installation de radios de proximité	40 100
	Construction d'un magasin de stockage	10 000
	Construction d'un marché moderne	10 000
	Création de foires hebdomadaires	9 850
	Constitution de stocks de sécurité	4 500
	TOTAL	1040850
UTILISATION	Sensibilisation et formations sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire	649 600
	Contrôle sanitaire des produits de consommation alimentaire	300 000
	Aménagement de périmètres maraîchers	40 000
	Création d'unités de conservation et de transformation agro-alimentaires	10 000
	Equipement en moulins	8 000
	Traitement des stocks en banque	750
	TOTAL	1 008 350
STABILITE	Création et approvisionnement de banques de céréales	190 000
	Formation des membres des comités de gestion	77 100
	Constructions d'infrastructures de stockage	30 000
	Installation de moulins	25 000
	Equipement de banques de céréales	1 100
	TOTAL	293200

	TOTAL	4494625

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans le Cercle en matière de sécurité alimentaire s'élève à **4 394 325 000** FCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :

PILIER	COUTS (en milliers)	%
DISPONIBILITE	2 191 225	49,9
ACCES	1 040 850	23,7
UTILISATION	1 008 350	22,9
STABILITE	153 900	3,5
TOTAL	4 394 325	100

L'essentiel des efforts est orienté à augmenter le **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** en premier lieu pour un montant de 2 191 225 000 FCA, soit 49,9 %. Cette situation se présente dans la quasi-totalité des communes du Cercle en raison de l'existence de nombreux obstacles à lever dans le domaine de la production agro-alimentaire (les contraintes liées aux aléas climatiques, au sous-équipement des producteurs, à la qualité des ressources humaines, à la faible introduction des technologies, aux vicissitudes du contexte international, etc.)

Les activités de ce pilier sont dominées par des aménagements de périmètres agricoles, de périmètres maraîchers et l'équipement des producteurs.

Le pilier **ACCES** représente 23,7 % du coût global des activités de la synthèse, soit 1 040 850 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur les aspects « accès économique » (mise en place de caisses de crédit villageoises) et « accès physique » (mise en place de banques céréales, construction/entretien de pistes rurales, construction de magasins de stockage, construction ou réhabilitation de pistes).

Le contrôle sanitaire des produits de consommation et les activités de sensibilisation et de formations sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire dominant le pilier **UTILISATION**. Le montant du pilier s'élève à 1 008 350 000 FCFA, soit 22,9 % du coût global.

Trois activités majeures dominent le pilier **STABILITE**. Il s'agit de la création et l'approvisionnement de banques de céréales, la formation des membres des comités de gestion et la construction d'infrastructures de stockage. Le montant du pilier s'élève à 153 900 00 FCFA, soit 3,5 % du coût global.

III. REPARTITION DU COUT GLOBAL (en milliers de FCFA)

1. Coût par année

COMMUNES	TOTAL	REPARTITION DU COUT PAR ANNEE				
		1	2	3	4	5
Dallah	84 335	5288	11894	21354	25894	19906
Dangol Boré	751 401	194 323	185 323	130 358	120 198	121 198
Débéré	525 250	95 790	191 190	101 990	80 590	55 690
Diamwely	376 000	-	-	158 000	84 000	134 000
N'Djaptodji	111 140	1 050	30 400	30 290	25 350	24 050
Gandamia	497 525	104 765	104 765	99 705	94 705	93 585
Hairé	385 130	121260	91310	86960	28200	57400
Hombori	619 800	150 060	130 580	122 700	121 280	95 180
Kérena	72 100	13 190	20 190	17 240	13 740	7 740
Korarou	362 920	35 800	108 080	108 080	63 480	47 480
Koumbewel Koundia	228 100	15 075	20 475	110 500	37 300	44 750
Mondoro	637 700	15000	159000	174233,33	164233,33	125233,33
Pètaka	158 435	26 500	22 975	9 495	9 420	90 045
Tedié	152 700	680	111 180	40 280	280	280
Douentza	461 825	118325	123375	73375	73375	73375
Total	5 424 361	897 106	1 310 737	1 284 560	942 045	989 913
%	100	16,5	24,2	23,7	17,4	18,2

Le coût global des 15 PSA du Cercle s'élève à **5 424 361 000** FCFA pour une durée de 5 années. Les années semblent équilibrées avec une dominance la deuxième année.

2. Coût par commune

Rang	COMMUNES	MONTANT	% du Cercle
1	Dangol Boré	751 401	13,9
2	Mondoro	637 700	11,8
3	Hombori	619 800	11,4
4	Débéré	525 250	9,7
5	Gandamia	497 525	9,2
6	Douentza	461 825	8,5
7	Haïré	385 130	7,1
8	Diamwely	376 000	6,9
9	Korarou	362 920	6,7
10	Koumbewel Koundia	228 100	4,2
11	Pètaka	158 435	2,9
12	Tedié	152 700	2,8
13	N'Djaptodji	111 140	2,0
14	Dallah	84 335	1,6
15	Kérena	72 100	1,3
Total		5 424 361	100

Les communes de Dangol Boré, Mondoro et Hombori présentent les coûts prévisionnels les plus élevés avec respectivement 13,9 %, 11,8 et 11,4% du coût total du Cercle.

IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT (%)

COMMUNES	ETAT	PTF	POP	AUTRES
5,6	21,2	56,2	5,5	11,6

Les communes ont proposé aux Partenaires techniques et Financiers la prise en charge de 56,2 %, 21,2 % à l'Etat, 5,5 % aux populations et 11,6% pour les autres partenaires. Les communes elles-mêmes s'engagent à hauteur de 5,6% du coût global de l'ensemble des PSA.

Les PTF identifiés sont :

- ♦ les structures étatiques ou para-étatiques : ANICT, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
- ♦ les Projets/Programmes : PASAOP, PNIR,
- ♦ les institutions financières : Banques, Caisses d'Epargne et de crédit,
- ♦ les ONG

Les communes devraient intervenir à travers leurs ressources propres, leurs droits de tirage à l'ANICT ou par d'autres négociations dans le cadre de la coopération décentralisée.

Il est attendu des populations bénéficiaires une participation efficiente soit par des contributions financières directes collectives ou individuelles, soit par des investissements physiques.

D'autres partenaires pourront être identifiés au cours de la mise en œuvre du PSA.